

Judi 29 novembre 2018 : Journée d’Hommage à Claude Martin

RÉSUMÉS

des communications

9 h 10 - 9 h 40

Jean-Marie LAFONT, *Membre titulaire ASBLA*

Historien expert détaché au Pakistan (1972-1984) et en Inde (1984-2010)

Les « Français » de Lucknow, 1757-1800

Après la prise, le pillage et les massacres de Delhi par les Iraniens de Nadir Shah en 1739, quelques principautés musulmanes survivent en Inde. La *nawabie* chiite d’Awadh, ou Oudh, capitale Faizabad, puis Lucknow, va y briller d’un éclat remarquable jusqu’à son annexion par l’East India Company en 1856.

En 1757, sous les poussées anglaises dans le Bengale après la bataille de Plassey et la destruction de Chandernagor, des Français vont trouver refuge dans les états indiens de l’Inde du nord. Le *colonel Jean-Baptiste Gentil* (1726-1799), officier français d’origine suisse (catholique), regroupe autour de lui plus de 600 Français, la plupart militaires, qui se retrouvent à Faizabad et vont moderniser les forces de l’Etat. Il assiste d’abord le Nawab Shuja ud-Daula dans ses négociations avec les autorités britanniques. Puis, avec ses frères d’armes, il contribue au renforcement militaire et politique d’Awadh. Marié à une jeune Indienne, il se passionne pour l’histoire et la culture de cette région, collectionne manuscrits et objets d’art, commande des albums de peintures à des artistes indiens. A la mort de Shuja ud-Daula en 1775, les Anglais déclarent reconnaître pour son successeur celui de ses enfants qui expulsera les Français d’Awadh. Gentil rentre en France avec sa famille. Une grande partie de ses manuscrits, tant persans que français, et albums de peintures sont aujourd’hui conservés à la Bibliothèque nationale, nombre d’entre eux reliés aux armes de Louis XVI ou de Napoléon.

Le *colonel Antoine-Louis Polier* (1741-1795), officier suisse d’origine française (protestante), sert d’abord comme ingénieur dans les armées de l’East India Company. Nommé architecte en chef de Calcutta, il y achève la construction du nouveau Fort William. Il entre ensuite au service du Nawab Shuja ud-Daula, participe à des opérations militaires à Agra, se rend à Delhi tant pour ses affaires personnelles que comme agent de renseignements pour les Anglais. Il a plusieurs épouses indiennes, s’intéresse à la culture, l’histoire et l’archéologie de ces régions. Il amasse une remarquable collection de manuscrits sanscrits et persans, dont le texte complet des *Védas* en 11 volumes qu’il fait copier à Jaïpour et offrira à la British Library, qui les possède encore. Il fait l’estampage des inscriptions sur le pilier de Ferozshah à

Delhi, s'intéresse au Sikhisme, se passionne pour la danse et la musique indiennes. En 1788 il rentre en Europe. Lorsque la Révolution française décrète la liberté des cultes, il vient s'installer à Avignon avec sa famille. Il y est assassiné en 1795. Ses collections de manuscrits sanscrits et persans, ainsi que ses albums de miniatures, sont aujourd'hui répartis entre la France, la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre. Cette collection, avec les quelque 1450 pages conservées de sa correspondance en persan, montrent l'étonnante curiosité et le goût très sûr de cet homme qui avait accumulé des notes importantes pour une présentation en français ou en anglais du *Mahabarata*.

Claude Martin (1735-1800) s'engage dans les troupes de la Compagnie française des Indes en 1751. Il sert à Pondichéry, puis dans le Deccan sous les ordres du marquis de Bussy. En 1758 il est transféré à Pondichéry dans le régiment de Lorraine, est insulté en 1760 par le comte de Lally, passe aux Anglais. En 1764, il refuse de rejoindre Gentil en Awadh. Il monte en grade dans les armées de l'East India Company, et en 1776 est détaché à Lucknow comme Superintendant de l'arsenal. Il y fait fortune, tant dans le commerce intérieur qu'international, mais participe aussi à des opérations militaires. Il vit avec plusieurs jeunes femmes indiennes. Dans ses palais et propriétés de Lucknow, il accumule une splendide collection de manuscrits indiens, mais se forme aussi une étonnante bibliothèque d'ouvrages européens dans les domaines les plus divers. Ses cabinets de curiosité, ses collections de peintures et de miniatures (indiennes et chinoises), ses galeries de bustes et de statues font l'admiration générale. Il a, entre autres curiosités, constitué une riche collection de dessins botaniques et d'oiseaux. Il meurt en 1800 à Lucknow, sans descendance. Et il lègue une grande partie de son énorme fortune pour fonder des collèges pour garçons et filles dans les trois villes qu'il avait aimées, Lyon, Calcutta et Lucknow.

Les relations de ces trois personnalités hors pair tant avec les élites politiques et culturelles indiennes qu'avec les esprits les plus brillants de l'Europe des Lumières ont fait de Lucknow un surprenant foyer de rencontre entre les Indes et l'Europe.

9 h 40 - 10 h 10

Jacques CHEVALLIER, *Membre titulaire ASBLA*
Médecin-dermatologue et historien de la médecine

Le Major Général Martin et la médecine

La santé du Major Général

Claude Martin (1735-1800), né à Lyon, quitte la France à 16 ans et ne remettra jamais les pieds en Europe, malgré des pathologies génito-urinaires extrêmement pénibles.

Il est blessé en 1773 sans que l'on ait de détails sur ses blessures.

Dans une lettre datée du 22 décembre 1783, il évoque élégamment, mais sans ambiguïté, le fait d'avoir attrapé une maladie vénérienne « à l'époque où les garçons sont peu sages... ». Il en fait le début de ses troubles urinaires et les date de 1768 environ. Il évoque uniquement la présence d'une ulcération (vraisemblablement du canal urétral) qu'il ressent douloureusement, mais ne peut voir ! Cet « affreux compagnon » de 15 ans s'est déclaré en 1771 ou 1772 par une douleur inhabituelle avec un gonflement dans les bourses « qui contiennent les deux plus précieuses pierres qu'un homme peut posséder ». Malgré une cure de cet abcès, un nouvel abcès plus profond se vide naturellement, mais une dysurie s'en suit.

Comment Claude Martin a soigné sa pierre de vessie

Il suppose qu'une pierre s'est placée dans la cavité vide de l'abcès et y est fixée. Les crises se renouvellent avec dysurie, douleur permanente, irritation, tension, impossibilité de marcher et douleur au rein gauche. Il décide de commander des bougies du Dr Daran et les utilise pendant 20 jours. Il a l'impression d'un corps dur très près du col vésical. Il pratique alors plusieurs petits trous sur le côté du cathéter en espérant pouvoir accrocher ou casser les aspérités de la pierre : ce sera un succès ! Il récolte pour la première fois beaucoup de sable et de gravier et recommence souvent jusqu'à ne plus rien supporter. Il essaie alors de faire une lime avec l'extrémité du cathéter afin de retirer la pierre en la traînant à l'extérieur. Il réussit son intervention, introduit six à dix fois par jour sa sonde et peut même marcher avec sans la moindre douleur ! Cela entraîne l'émission de nombreux fragments de gravier dans l'urine ; il les conserve.

Il est convaincu que par sa méthode tout un chacun peut se guérir lui-même s'il en a la patience et l'habileté, « de la plus grosse pierre de la vessie et où qu'elle se niche ». Il parle « d'étonnant succès ». Les médecins de l'époque sont plus dubitatifs !

En août 1799 il est en bonne santé, monte à cheval tous les jours et a sept maîtresses ! Il mourra pourtant le 13 septembre 1800, à l'âge de 65 ans.

En conclusion, Martin, souffrant de lithiase vésicale, a réussi grâce à sa hardiesse et son habileté, à se sortir de phases aiguës de blocage des voies urinaires par la pierre. Ses descriptions cliniques, son instrumentation et ses dessins sont précis et assez justes.

La bibliothèque médicale du Major

L'Inventaire après décès de 1801 montre la richesse du patrimoine culturel de Martin ainsi que son immense fortune. Sa bibliothèque était éclectique et les ouvrages de sciences étaient nombreux. Les deux grandes encyclopédies de l'époque étaient présentes et couvraient déjà le champ de la médecine. Une cinquantaine d'ouvrages médicaux ainsi que de nombreux instruments médicaux et chirurgicaux figurent dans l'inventaire.

10 h 10 - 10 h 50

Joseph REMILLIEUX, *Membre titulaire émérite ASBLA*
Professeur émérite, université Lyon-1 – Claude-Bernard

Claude Martin et les sciences de son temps

C'est essentiellement à partir d'un très complet *Inventaire après décès*, daté de 1801, et de l'ouvrage de Rosie Llewellyn-Jones, « *A very ingenious man : Claude Martin in Early Colonial India* », publié en 1992, que l'on peut retracer le remarquable intérêt du Major Général Martin (1735-1800) pour les sciences et technologies de son temps.

Rosie Llewellyn-Jones qualifie Claude Martin de *polymathe* pour souligner l'étendue de ses compétences scientifiques, on dirait aujourd'hui sa pluridisciplinarité. C'est aussi le profil d'un ingénieur éclairé que l'on découvre, à l'affût de toutes les innovations qui émergent en cette fin du XVIII^e siècle. La diversité et le modernisme des équipements qu'il réussit à assembler ou à importer d'Europe dans son Château de Lyon à Lucknow et la richesse de sa bibliothèque scientifique montrent que le Major Général Martin avait une culture scientifique et technologique d'un niveau très supérieur à ce que l'on pourrait attendre d'un haut cadre militaire, fut-il Superintendant de l'Arsenal de Lucknow.

Il était bien entendu très documenté sur les sciences les plus proches de son art militaire (topologie, balistique, chimie des poudres...), mais le contenu de son immense bibliothèque suggère qu'il avait aussi de solides compétences en mathématiques, en astronomie, en électricité et en thermodynamique. Ce sont ses compétences et sa fortune qui lui permirent d'accéder aux dernières innovations technologiques de l'époque, telles que les télescopes, les machines à vapeur et les montgolfières.

Cet exposé voudrait situer ce que l'on sait des activités scientifiques et technologiques du Major Général Martin en Inde par rapport à l'état des connaissances en Europe. Nous ferons notamment référence aux travaux de l'abbé Nollet pour l'électricité, de James Watt pour la machine à vapeur, de Friedrich Herschel pour l'astronomie, et à ceux des frères Montgolfier pour les vols habités.

Pause café 10 h 50 - 11 h 05

11 h 05 - 11 h 35

Jean-François DUCHAMP, *Membre titulaire ASBLA*
Maître de Chapelle émérite de la Primatiale de Lyon

Claude Martin et la musique

Le Général Major Martin vécut de 1735 à 1800.

En 1751, il s'embarque à Lorient dans un vaisseau de la compagnie des Indes françaises pour Pondichéry. En 1760, il propose ses services au commandant des forces britanniques. C'est alors le tout début de la période coloniale britannique (1750-1947).

Quelle musique pouvait entendre Claude Martin ?

1. Comme beaucoup d'autres Français, il souhaitait certainement entendre la *musique européenne*.

C'est le début de l'orgue à cylindre, plus communément appelé orgue de barbarie : une manivelle actionne un rouleau ainsi que deux soufflets pour fournir l'air aux tuyaux, et ainsi produire le son. La passion pour les orgues mécaniques et les mouvements d'horloge avait atteint un sommet à la fin du XVIII^e siècle en Europe. Le succès de ces petits instruments était tel que des compositeurs comme Joseph Haydn et Mozart ont composé pour eux des pièces charmantes.

Antoine-Louis Polier avait écrit au sujet d'un orgue donné comme un cadeau au Nabab Asaf-ud-daula, qui en prit grand soin. Polier chargea un assistant de se renseigner où le Nabab voulait installer l'orgue, et d'envoyer un facteur pour accompagner l'instrument de Calcutta à sa destination finale.

Par plusieurs lettres de Claude Martin écrites entre 1766 et 1800, on sait qu'il a commandé un orgue mécanique fonctionnant en tournant une poignée. L'orgue que Claude Martin avait commandé était pour son amusement personnel et celui de ses visiteurs dans sa résidence du « Château de Lyon », aujourd'hui Farhat Bakhsh à Lucknow. Il savait clairement ce qu'il voulait, et le fait qu'il fit référence au plus grand facteur d'orgues français de tous les temps indique clairement qu'il était bien informé à propos de la tonalité et de la construction de cet instrument. L'inventaire de ses résidences indique qu'il possédait plusieurs instruments de musique.

2. Mais parallèlement, Claude Martin ne pouvait être indifférent à la *musique locale*.

L'Inde est un territoire très étendu et très divers par ses langues, ses coutumes, les appartenances religieuses, les modes de vie, les populations et les ethnies très nombreuses dans ce grand pays. Parmi toutes les formes artistiques, la musique et la danse occupaient une place importante dans la vie des Indiens :

- une musique savante ou populaire,
- une musique festive ou sacrée.

La musique et la danse au XVIII^e siècle prennent les formes les plus diverses. Ce qui caractérise la musique de l'Inde du Nord :

- le *Râga* pour la mélodie sur une gamme ou un mode, mais il faut prendre en compte bien d'autres éléments ;
- le *Tâta* pour le rythme ; il définit un cycle rythmique qui encadre les mélodies, surtout lors d'improvisations.

Ainsi les grandes familles de musiciens étaient liées aux grandes Cours des Nababs et des Radjahs ayant une esthétique et un répertoire particuliers, créant même des écoles.

Le sitar est l'instrument fétiche de l'Inde du Nord. De plus, le violon est apparu dans la culture indienne au XVIII^e siècle.

En fin de compte, au temps du major général Martin, c'était une situation musicale de haut niveau, et passionnante à découvrir.

11 h 35 - 11 h 55

Georges BARALE, *Membre titulaire et Président 2018 ASBLA*
Professeur émérite, université Lyon-1 – Claude-Bernard

Les planches botaniques de la collection naturaliste de Claude Martin

Claude Martin était passionné de nature et, dans l'inventaire après décès, il est fait mention de livres de Botanique, de dessins de plantes, de poissons et d'oiseaux. 877 dessins non numérotés de plantes, à l'aquarelle, sont signalés sans aucune description botanique. Ces dessins ont été acquis par la librairie du Royal Botanic Gardens de Kew* en Angleterre. Il s'est posé alors la question de l'origine de ces dessins appartenant à Claude Martin, mais achetés en 1919 d'un Mr Barry. Un dessin de *Gloriosa superba* L., accompagné d'une lettre non datée, mais adressée à Claude Martin, permet de justifier l'appartenance de la collection.

La consultation et les photos des planches de la collection Claude Martin à Kew Gardens ont été réalisées récemment par Rehana et Jean-Marie Lafont, avec la participation de Rosie Llewellyn-Jones. Les dessins sont de bonne qualité, réalisés pour permettre des déterminations botaniques, avec parfois la représentation de fleurs et des pièces les constituant. Quelques dessins ne sont pas terminés.

Certains dessins sont déterminés au niveau de la famille, d'autres au genre et d'autres en nomenclature binominale classique en latin. Il y a également des noms en persan. Cependant près de 300 dessins ne sont pas nommés. Le matériel déterminé représente des plantes herbacées, des arbustes et des arbres ainsi que des plantes des jardins. Il n'y a pas cependant de lieux de récoltes, mais l'origine pour quelques espèces est typique de l'Inde ou de l'Asie du Sud-Est, d'autres sont ubiquistes.

Nous avons consulté les travaux botaniques publiés à l'époque de Claude Martin et se rapportant à la flore de l'Inde.

Les plantes de la côte de Coromandel (Sud Est de l'Inde) ont été publiées pour le volume 1 en 1795 par William Roxburgh, superintendant du Jardin Botanique de Calcutta. Les planches ne correspondent pas aux dessins de la collection de Claude Martin.

La *Flora Indica* de William Roxburgh n'a pas été publiée par son auteur de son vivant. Cependant, depuis 1790, des copies des planches de 2600 espèces décrites ont été régulièrement envoyées à l'*East India Company*.

William Carey fait paraître à titre posthume le premier volume de la *Flora Indica* en 1820. En 1824 il publie le 2^e volume, puis le 3^e en 1832.

Des comparaisons ont été faites avec les planches de la *Flora Indica* de Roxburgh. Pour une même espèce les planches sont différentes. Dans la mesure où ils ont été réalisés du vivant de Claude Martin, donc avant 1800, date de son décès, ils peuvent faire partie du lot des planches qui ont été constituées par le Jardin Botanique de Calcutta et notamment par des botanistes amis de Roxburgh qui ont travaillé avec lui. Claude Martin a-t-il acheté ces dessins à l'*East India Company* ou au Jardin Botanique de Calcutta ? Il avait des relations avec ce jardin et a fourni des graines récoltées pendant des opérations militaires.

L'origine des dessins et leurs destinations restent encore une énigme.

* *Remerciements à Julia Buckley, Information Assistant, Library, Art & Archives, Royal Botanic Gardens pour l'autorisation de consultation de la collection naturaliste Claude Martin.*

11 h 55 - 12 h 10

Questions et réponses

Pause déjeuner 12 h 10 - 14 h 00

14 h 00 - 14 h 30

Marguerite YON, *Membre titulaire ASBLA*

Directeur de Recherche CNRS, université Lyon-2 – Louis-Lumière

Le testament du général Martin

Le testament du Général Claude Martin, qui de 1751 à 1800 a vécu en Inde où il a fait fortune, est rédigé en anglais à Lucknow et signé le 1^{er} janvier 1800. La commande d'une traduction en français de la copie reçue à Lyon, sa ville d'origine, fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 19 novembre 1802. Puis le testament est imprimé à Lyon en 1803 chez Ballanche et fils, dans ses versions anglaise et française.

Ce long document, qui commence par une adresse au « Dieu tout-puissant, Créateur de l'Univers », comporte trente-quatre articles et des tableaux indiquant les sommes à payer, selon des dispositions testamentaires détaillées.

L'énorme fortune qu'il a amassée en un demi-siècle d'activité en Inde, ses entreprises industrielles et commerciales, ses biens fonciers, les capitaux placés en Angleterre (*East India Company*), doivent être partagés entre des héritiers indiens et des héritiers lyonnais, selon une répartition et des modalités que le testateur exprime de façon circonstanciée et avec une très grande précision.

Les vingt premiers articles comprennent des legs individuels sous forme de pensions, de maisons, ou de capitaux, selon les cas. En Inde, des pensions annuelles sont destinées aux « filles » qui vivent avec lui – et surtout à la première, Boulonaise, qui est la bénéficiaire principale –, ainsi qu'à un grand nombre de domestiques ; à Lyon, il lègue des sommes importantes à sa famille – qu'il n'a pas revue depuis près de cinquante ans. S'y ajoutent des legs de bienfaisance destinés aux pauvres, aux prisonniers pour dettes...

Une autre partie, considérable, des biens qu'il laisse doit servir à la fondation d'« institutions » d'enseignement, à la fois en Inde (à Lucknow et à Calcutta) et à Lyon, qui perpétueront sa mémoire sous le même nom : « La Martinière ».

Le testateur s'attarde longuement sur les modalités financières et le détail de la mise en œuvre, pour s'assurer que ses volontés seront respectées par les exécuteurs testamentaires, sous le contrôle des autorités administratives. Il s'attache également à exprimer ses convictions en matière religieuse et les justifications qu'il tient à donner de sa vie et de ses décisions.

L'importance des sommes et des biens en jeu explique que l'exécution de ses dernières volontés ait duré une longue période de plus d'une trentaine d'années – de 1800 à 1836 –, au milieu des aléas d'une période historique troublée en Europe occidentale.

Mais aussi, la manière dont le testateur explique, précise, justifie ses dispositions laisse entrevoir la complexité d'un personnage qui, au siècle des Lumières, fut à la fois un aventurier et un prince oriental, un habile entrepreneur et un redoutable financier, en même temps qu'un homme de tolérance en matière de religion, un

esprit curieux des sciences et ouvert aux idées nouvelles, et qui se montre soucieux de laisser de lui une image durable de générosité liée à la mémoire de son nom, attaché à sa patrie lyonnaise et fier de ce qu'il a accompli.

14 h 30 - 15 h 00

Pierre CRÉPEL, *Membre titulaire et archiviste ASBLA*

**Les documents conservés dans les archives de l'Académie
concernant la fondation de La Martinière à Lyon**

Les actions de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon pour créer l'école de La Martinière, garçons et filles, et faire respecter ce qu'elle considérait comme l'esprit du testament du major général Martin, ont duré tout le XIX^e siècle. Les sources qui nous permettent de suivre l'implication académique, ses discussions – parfois très vives – avec ou contre la municipalité, le gouvernement et la direction de l'école, sont réparties notamment entre les archives municipales, départementales et celles de l'Académie. Nous conservons les procès-verbaux des réunions, la correspondance avec les maires successifs, les nombreuses brochures publiées par les différents protagonistes.

Cet ensemble (joint à des sources complémentaires) nous permet de suivre les enjeux principaux, les moments-clés; il donne aussi un témoignage sur un siècle de réflexions relatives aux entreprises, à la classe ouvrière, à l'enseignement général et technique, à la vie lyonnaise.

Une partie de ces documents a été retrouvée par Mme J..., petite-fille de Guerre-Dumolard, dans les papiers de son grand-père, et exposée par Léon Roux dans les *Mémoires de l'Académie* (2^e série, t. XXII Lettres (1884), p. 263-281). L'examen des autres textes accessibles apporte des compléments indispensables.

On étudiera en particulier les points suivants :

- la première délibération du 2 août 1803,
 - la délibération essentielle du 10 septembre 1822,
 - les désaccords au moment de la création de l'école provisoire en 1826,
 - les désaccords entre académiciens autour de la création et des premières années de La Martinière garçons à partir de 1833,
 - le long combat renouvelé de 1843 à 1879 pour la création de La Martinière filles.
-

15 h 00 - 15 h 30

Georges BARALE, *Membre titulaire et Président 2018 ASBLA*
Professeur émérite, université Lyon-1 – Claude-Bernard

La méthode d'enseignement Tabareau

Charles Henry Tabareau a publié en 1828 « Un exposé d'une nouvelle méthode expérimentale appliquée à l'enseignement populaire des sciences industrielles », désignée sous le nom de *Méthode Tabareau*.

Cette méthode a été appliquée à l'enseignement des mathématiques, mais aussi celui de la chimie et du dessin. Elle repose sur des exercices simultanés avec des données condensées en quelques lignes, le tout accompagné d'une personnalisation du travail de chaque élève.

Après une brève introduction sur la vie de Tabareau, la communication établira les relations entre professeur et élèves, l'organisation d'une classe, son déroulement dans un ordre quasi militaire. Cette pédagogie active associe l'enseignement théorique et les exercices pratiques .

Elle fera la réputation d'une école, la Martinière, dont Tabareau restera le père d'un enseignement technique de qualité.

Pause café 15 h 30 - 15 h 45

15 h 45 - 16 h 15

Bruno PERMEZEL, *Membre titulaire ASBLA*
Éditeur

L'après-major général : Heurs et malheurs de la famille Martin (1800-1944)

Depuis au moins une quinzaine de générations, une famille Martin est implantée à Lyon. Maîtres vinaigriers, maître tonnelier et vinaigrier : Jean-Antoine Martin (1641-1708), André Martin (1679-1713) et Fleury Martin (1708-?) sont les ascendants d'un Claude Martin (1735-1800).

Apprenti chez un fabricant lyonnais d'étoffes d'or, d'argent et de soie, **Claude Martin** s'engage en 1751 comme simple soldat dans les rangs de la Compagnie des Indes.

En 1800, au terme d'une vie aventureuse aux multiples facettes, Claude Martin décède à Lucknow (Uttar Pradesh), gradé major général de l'*East India Company* et en possession d'une immense fortune.

Le legs important qu'il laisse à Lyon, sa ville natale, « *doit [selon l'article 25 de son testament] servir à établir une institution pour le bien public de cette Ville et les Académiciens de Lyon doivent désigner la meilleure institution qui puisse être constamment supportée avec l'intérêt provenant de la somme susnommée.* ».

Officier de gendarmerie à la retraite, son demi-frère **Louis Martin** (1737-1816), également bénéficiaire d'un legs, est, selon l'article 33 du Testament, « joint comme un de [ses] exécuteurs testamentaires, administrateurs, substitués ou curateurs ».

Fils de Louis, **Christophe Martin** (1791-1866) est à la suite de son père exécuteur testamentaire de Claude. Avocat puis magistrat. Il est maire de Lyon (1835-1840) puis député du Rhône (1842-1848).

Petit-fils de Christophe, **Georges Martin** (1864-1937) fonde en 1895 la Société Lyonnaise Immobilière qui, sous la raison et la signature sociales G. Martin et C^{ie}, construit et gère un parc d'immeubles à Lyon.

Fille de Georges, **Daisy Georges-Martin** (1898-1944) milite pour l'avènement des femmes aux responsabilités politiques et sociales jusqu'en 1940, avant d'être, dans le combat volontaire de la Résistance, la secrétaire de l'état-major régional de l'Armée secrète/ Forces françaises de l'intérieur. Le 20 août 1944, elle est massacrée par les Allemands à Saint-Genis-Laval.

Héritage, vie de château, monarchie de Juillet, Hôtel de ville de Lyon, Chambre des députés, conseils d'administration, engagement dans la Résistance, d'une part, disputes familiales, disgrâce, révolution de 1848, martyre, d'autre part, tels sont les heurs et malheurs de la famille Martin entre 1800 et 1944.

16 h 15 - 16 h 45

Gérard BRUYÈRE, *Membre titulaire ASBLA*

Chargé du service de documentation au musée des Beaux-Arts de Lyon

Le Major Général dans les panthéons figurés et les monuments publics lyonnais

Ainsi qu'à tout philanthrope insigne, les honneurs posthumes n'ont pas manqué au Major Général Martin dans la ville qui l'a vu naître et envers laquelle s'est manifestée sa générosité. Poésies déclamatoires, portraits gravés ou peints, bustes, statues et médaillons, notamment, peuvent être regardés comme autant de tributs qui attestent la constance de la reconnaissance publique au cours des décennies.

Néanmoins, l'observateur attentif notera que celui qui est mort à l'aube du siècle de la statuomanie attendit très longtemps avant que son effigie se dressât dans l'espace public, honneur du reste qu'il dût partager avec les gloires professorales de

l'école de La Martinière (*Monument aux grands hommes de l'école de la Martinière*, 1911). Et ce n'est qu'en 1937 que le nom du « major » Martin fut donné à une rue du quartier où il est né, un peu plus de deux cents ans plus tôt.

Nous expliquerons les raisons de cette commémoration ambiguë et tardive. Il y a là matière à réflexion sur le rôle de la statuaire publique sous la Monarchie de Juillet et au-delà. Il y a là, aussi, comme une anticipation des débats contemporains, aux États-Unis, sur le retrait des statues des généraux confédérés.

16 h 45 - 17 h 15

Jean-Pol DONNÉ, *Membre titulaire et Vice-président 2018 ASBLA*

Numismatique du Major Général Martin et des « Martinières »

Depuis la fin du XIX^e siècle, les jetons et médailles à l'effigie du Major Général Martin ont retenu l'attention des numismates lyonnais. En particulier, les médailles distribuées en grand nombre pour récompenser les meilleurs élèves de La Martinière de Lyon ont largement contribué à attirer l'attention sur cette école hors normes et à donner un visage à celui qui permit sa création.

Tout naturellement, c'est en Inde et en Angleterre que commence la numismatique du Major Général Martin. Son portrait apparaît à la fin des années 1790 sur des jetons, véritable monnaie privée destinée à payer ses employés et à les inciter à s'approvisionner dans son bazar. À une échelle beaucoup plus modeste que les énormes émissions de l'*East india Company* pour les régions qu'elle contrôlait, Claude Martin se sert de ce vecteur pour asseoir sa présence et afficher sa renommée grâce aux inscriptions du revers, mais aussi pour favoriser ses affaires. Fabriqués en Angleterre, ces jetons-monnaies (*tokens*) témoignent de l'irruption de la révolution industrielle dans la fabrication des médailles ou des monnaies par Matthew Boulton avec l'utilisation de machines à vapeur mises au point avec son associé, James Watt, pour mouvoir les laminoirs, les découpoirs et les balanciers de sa *Soho Mint* de Birmingham. La qualité de la gravure de Conrad Kùchler et d'Alexander Mac Kenzie, ainsi que la finition des pièces, sont en tous points remarquables. Claude Martin avait aussi commandé à Boulton un matériel complet de frappe qui lui permit de fabriquer des médailles en argent et en or dont l'utilisation continue à poser question. Un dernier point illustre l'attention portée par le Major Général Martin à ces pièces puisqu'il avait constitué une petite collection de médailles.

Après la mort de Claude Martin les Martinières, en Inde comme à Lyon, continuèrent à immortaliser son effigie sur des médailles de prix récompensant les meilleurs élèves ou attribuées à diverses personnalités. Là encore, de grands graveurs comme Benjamin Wyon, pour les médailles de Calcutta, et Joseph Dantzell, pour celles de Lyon, furent sollicités pour restituer le portrait du fondateur de ces Écoles. Ces effigies furent souvent reprises sur les médailles créées ultérieurement.

Cette modeste étude numismatique permet de mieux appréhender la personnalité du Major Général Martin et de souligner la volonté constante des écoles fondées grâce à son legs de lui rendre hommage en restituant son portrait à l'avvers des médailles distribuées.

17 h 15 - 17 h 45

Jacques GARDEN, *Président de la Fondation Claude-Martin, Lyon*
Proviseur honoraire,

Les « Martinières » à Lyon. Une histoire singulière

Création de la Martinière sous l'égide de la commission administrative :

- 1833 : École la Martinière-garçons
- 1879 : École la Martinière-filles

Édouard Herriot, maire de Lyon, ministre de l'instruction publique, crée l'École Nationale Professionnelle (1926) : l'école passe sous le contrôle de l'Etat

Les trois lycées lyonnais la Martinière, établissements de second cycle et d'enseignement supérieur, de 1959 à aujourd'hui :

- *La Martinière Terreaux* (depuis 2005 *la Martinière Diderot*) : lycée des arts appliqués et de la chimie.
- *La Martinière Duchère* : lycée des formations tertiaires et bio-médico-social.
- *La Martinière Monplaisir* : lycée scientifique et industriel.

Les écoles Martinières indiennes.

La Fondation Claude-Martin.

La société des Anciens Martins.

Quelques noms illustres d'anciens élèves de la Martinière.

Conclusion.

17 h 45 - 18 h 00

Questions et réponses

18 h 00 - 18 h 10

Jean-Marie LAFONT, *Membre titulaire ASBLA*

Conclusion

